

L'Office maintient une cinémathèque contenant plus de 80,000 épreuves négatives sur plusieurs aspects du Canada, ses paysages, ressources, industries, agriculture et la vie et le caractère du peuple canadien. Ses photographies sont distribuées à des services de l'Etat, des bureaux de tourisme, des journaux, des magazines et des maisons d'édition au Canada et aux commissaires du commerce et autres représentants canadiens à l'étranger qui en font la demande.

Section 2.—Répertoire des sources de renseignements officiels de tous les ministères (fédéraux et provinciaux)

Dans les éditions antérieures de l'*Annuaire* du Canada, le présent chapitre sur les sources de renseignements officiels, dans une large mesure, consistait de listes détaillées de publications, publiées par les ministères fédéraux et provinciaux. Ces listes étaient précieuses au lecteur car l'*Annuaire* est le seul ouvrage dans lequel des publications de ce genre se trouvaient réunies. L'augmentation rapide du nombre de rapports imprimés, de bulletins et de cartes, qui a caractérisé tous les efforts faits ces dernières années en vue de la réclame, a rendu de plus en plus difficile l'inclusion de listes aussi détaillées dans l'*Annuaire*, vu l'espace restreint.

De plus, comme les listes de l'*Annuaire* ont été préparées et publiées par ministère, elles sont devenues, en s'allongeant, de moins en moins commodes pour le lecteur. Par exemple, plusieurs ministères publient des rapports qui peuvent être classés sous la rubrique générale "Agriculture"; au nombre de ces ministères se trouvent le ministère de l'Agriculture, le Bureau fédéral de la Statistique et le Conseil national de recherches, sans compter l'Administration des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon qui administre toutes les ressources de ces régions.

Sans l'aide d'un index recoupé selon le sujet, il est très difficile pour le lecteur de savoir exactement où trouver les renseignements qu'il désire sur un certain sujet à moins qu'il repasse soigneusement les listes particulières, ce qui demande beaucoup de temps et de peine. Ici encore, l'espace réservé aux listes particulières ne permet pas de disposer la matière sous une forme facilement lisible. Le caractère d'imprimerie utilisé dans les éditions antérieures était beaucoup trop petit pour une lecture commode et les révisions ne pouvaient se faire qu'une fois par année tout au plus bien qu'en général, des listes de ce genre soient sujettes à des changements très fréquents.

L'Imprimeur du Roi à Ottawa publie maintenant une liste officielle de toutes les publications du gouvernement imprimées sur caractère. Cette liste qui peut s'obtenir gratuitement est révisée à intervalles réguliers; la matière y est classée selon le sujet et la liste contient de nombreux renvois. De plus, la plupart des ministères fédéraux et provinciaux qui publient des publications polycopiées (miméographiées ou à la rototypie) publient aussi des listes gratuites pour le public et très souvent ces listes contiennent les publications imprimées par les mêmes ministères et procurables chez l'Imprimeur du Roi. Ces listes particulières sont beaucoup plus à jour et l'énumération et la classification se prêtent à une consultation plus facile que ne peut offrir l'*Annuaire*, faute d'espace.

En plus de la question des publications, il y a un nombre croissant de demandes de renseignements de la part du public, relativement à toutes sortes de sujets. Il est donc désirable de trouver quelque moyen d'orienter le public vers la source de renseignements sur des questions déterminées. Très peu de personnes sont au courant de l'organisation interne du gouvernement et il n'est pas étonnant qu'il faille router plusieurs fois certaines demandes avant qu'elles ne parviennent à leur destination.